

GARNIER Axelle

La démocratie

Les médias et les élections : quel impact ?



Résumé:

Au regard des élections 2022, nous allons nous intéresser, dans cet article, au rôle des médias et leur impact sur les élections présidentielles, élément fondateur de notre démocratie. Dans un premier temps nous aborderons un aspect officiel, formel et bien sûr le but premier des médias à leur création ainsi que leur réglementation avec le CSA et les sondages. Nous verrons également à quel point leur influence est bien plus profonde que l'on ne le croit, vous allez découvrir la bascule de la simple information à la forte influence avec l'apparition de la télévision, des débats, de la radio et même aujourd'hui des réseaux sociaux. Car aujourd'hui dans un monde d'image, le programme politique côtoie le scandale dont le peuple raffole.

Si vous décidez de lire cet article en détail et jusqu'au bout, nous vous apporterons quelques lumières sur les mécanismes sous les médias et les présidentielles que ce soit du côté du corps électoral autant que celui des électeurs.

Introduction

La Révolution Française de 1789 a marqué une nouvelle ère pour le peuple français. Cet événement historique a permis l'abolition des privilèges, créant ainsi la citoyenneté donnée à tous les civils devenus libres et égaux. Cette dernière donne la possibilité à la démocratie de refaire surface. En effet, ce n'est plus celle que l'on pouvait retrouver pendant l'antiquité à Athènes cependant la souveraineté du peuple est l'élément essentiel de la démocratie. Le peuple peut donc élire ses représentants. Ainsi, en proclamant ce nouveau régime, les communautarismes sociaux sont réduits, le particularisme et les privilèges sont retirés, ce dont la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 est le symbole.

C'est donc pourquoi chaque citoyen est important, cela devient une qualité que l'on nomme le civisme, et cela est accompagné de droits et de devoirs. *Intervient donc ici la question du droit ou devoir de vote.* En effet, celui-ci est fait l'objet d'un éternel débat car c'est un droit qui a été obtenu mais il fait aussi partie de la mission d'un citoyen de donner son avis sur les personnes qu'il souhaite voir représenter et ainsi sur le gouvernement mis en place.

Qui sont les électeurs ?

Le vote que l'on peut observer aujourd'hui n'a pas toujours eu cette apparence, en réalité les premiers à voter étaient des hommes blancs et riches âgés de plus de 21 ans. Au fur et à mesure des années, tous les hommes ont pu voter, puis les hommes de couleurs de peaux différentes, et enfin les femmes en 1944. Finalement en 1974, sous le gouvernement de Valéry Giscard-D'estaing, la majorité diminue à 18 ans et avec lui, le droit de vote.

Comment communique-t-on ?

Cependant, une autre question demeure... avec ce droit de vote gagner grâce à la démocratie comment pouvait-on choisir de voter pour telle ou telle personne ? C'est ici que les premiers médias interviennent facilitant la communication en général. En effet, en 1438, la presse écrite fait son apparition grâce à l'invention de l'imprimerie par Johannes Gutenberg puis au XVII^e siècle celle des publications périodiques. Le premier grand périodique de France fut la Gazette en 1631 avec un monopole de l'information, il pouvait donc retranscrire ce qu'il voulait toutefois le contrôle par l'Etat était omniprésent. Cependant il faut réellement attendre le XVIII^e siècle pour atteindre un âge d'or pour la presse ce qui est provoqué par l'invention de la presse rotative en 1860. Celle-ci était donc très restreinte pour informer les citoyens des nouveautés ou bien tout simplement des choix qui s'ouvraient à eux pour voter surtout qu'en 1870, la troisième République fut proclamée.

Un impact des médias, premier exemple au XIX siècle avec la presse

Mais alors quel est l'impact de la presse sur l'opinion politique ? C'est bien cette problématique que nous voyons apparaître lors d'une affaire connue de tous, l'Affaire Dreyfus. Celle-ci présente l'accusation du capitaine Alfred Dreyfus, d'origine juive et habitant en Alsace, de trahison envers sa patrie. Dans un premier temps on peut observer que toutes les presses ont appuyé ce point de vue suivant ainsi les idées des partis politiques qu'elles soutenaient. La population elle, selon les chiffres, était donc majoritairement contre le capitaine d'autant plus que l'atmosphère antisémite et anti-allemande était omniprésente en France à cette époque là. Cependant, un événement renverse totalement la tendance, l'écrivain Emile Zola se dresse contre l'opinion publique et écrit "J'accuse" qu'il fait publier dans le journal de l'Aurore où il défend Alfred Dreyfus et accuse des hommes influents de mensonge. C'est à ce moment précis que les opinions divergent, et la presse aussi. Le mouvement change et c'est ainsi que la population a fait l'opinion de la presse. La relation opinion publique et presse est donc intimement liée, mais les temps ont changé.

Aujourd'hui on a vu naître la télévision, la radio, les réseaux sociaux au fur et à mesure du temps, tous sont utilisés par la politique de la même manière que pour cette affaire. Nous allons nous intéresser plus particulièrement aux élections présidentielles qui sont un des fondements de la démocratie, et prendre comme cas celles de 2022 qui font l'actualité en ce moment. *Alors, quel serait l'impact des médias modernes sur l'opinion publique pour les élections présidentielles?*

Les médias retranscrivent des faits, l'opinion que donne la population et les campagnes des candidats

Bien sûr, le premier rôle des médias c'est de retranscrire les informations, les chiffres de sondage, des faits, librement avec notre régime politique démocratique. Grâce à l'apparition des ces nouveaux médias qui ne se limitent donc pas à la presse, le contact avec les informations est différent. La radio permet de simplement écouter, ainsi beaucoup plus de citoyens l'utilisent car ils peuvent faire autre chose en même temps et il est plus accessible, pas besoin de savoir lire. Par exemple, aujourd'hui la majorité des français écoutent la radio dans leurs voitures en allant au travail. Puis la télévision, elle, permet de mettre un visage sur ceux qui parlent, les politiques qui portent leur parti au devant de la scène, il faut savoir que l'apparence, la manière dont s'exprime un politicien est essentiel pour se construire un avis dessus.

Comme la démocratie insiste sur la liberté d'opinion et d'expression, le pluralisme aujourd'hui est une règle obligatoire pour les médias ce qui permet à chaque citoyen de se faire une opinion sur tout ce qu'on lui propose, d'autant plus que l'Etat n'a plus le contrôle sur les informations. Un journaliste doit vérifier chaque information avant de la publier et paraître le plus neutre possible pour éviter de porter un jugement de valeur qui ferait perdre toute objectivité à son travail. Ainsi, pendant des périodes d'élections, il y a des règles de déontologie, les stations de radio et les chaînes de télévision sont contrôlées. Le conseil supérieur de l'Audiovisuel garde un œil sur tous les médias pour vérifier si toutes les normes sont respectées comme par exemple le temps de parole ou le nombre d'apparitions à l'antenne. En effet, tout est comptabilisé par le CSA car chaque candidat doit être à égalité et ce n'est pas l'Etat qui a la main dessus pour un souci d'équité.

Ces prises de paroles diverses à la télévision ou à la radio qui sont étalées durant environ six mois avant les élections permettent aux citoyens de s'informer sur les différents programmes de chaque candidats, de leur solution face aux problèmes soulevés par les journalistes ou encore leurs adversaires.

Quelle est l'importance du CSA dans les élections ?

Le rôle du CSA est très important puisque c'est lui qui veille au bon déroulement des campagnes électorales jusqu'au jour du vote au niveau des médias. Il est en quelque sorte la loi, la justice des médias. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel est fondé en 1989, il agit au nom de l'Etat mais n'a aucun compte à lui rendre par souci d'égalité et de liberté, une valeur qui tient particulièrement à la démocratie. Son but est de réguler les informations en ligne et les médias, particulièrement durant des élections où des règles sont instaurées sous le nom de Recommandations. Elle repose sur trois idées principales:



→ ***Le respect et la protection des droits et libertés individuels***

→ ***la régulation économique et technologique du marché***

→ ***la responsabilité sociale***

Pour les élections 2022, trois recommandations ont été faites aux médias. Ils ont donc découpé cette durée de campagne en trois périodes distinctes:

-
- **Une première période** allant du 1er janvier 2022 jusqu'au 7 mars, veille du jour de la publication de la liste des candidats établie par le Conseil constitutionnel : durant cette période, les diffuseurs veillent à l'équité des temps de parole et des temps d'antenne des candidats et de leurs soutiens.
 - **Une seconde période** allant du 8 mars, jour de la publication au *Journal officiel* de la liste des candidats établie par le Conseil constitutionnel jusqu'à la veille de l'ouverture de la campagne électorale : l'équité des temps de parole et des temps d'antenne entre les candidats et leurs soutiens doit être respectée dans des conditions de programmation comparables.
 - **La période de campagne électorale** proprement dite en vue des deux tours du scrutin, définie à l'article L. 47 A du code électoral ; les services de télévision et de radio doivent respecter l'égalité des temps de parole et des temps d'antenne dans des conditions de programmation comparables.

La régulation des temps de parole



Les interventions en faveur d'un candidat sont régulées ainsi que le temps du candidat même est compté. Cela est basé sur un principe d'équité qui est crucial pour obtenir le plus de neutralité possible durant cette période. *“Assurer le respect de l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion dans les programmes des services de radio et de télévision”*. Définie par la loi Léotard de 1986, remise à jour en 2016, la mission de régulation du Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA) revêt une dimension capitale en période électorale. Le CSA doit donc veiller à ce que, même si le média est orienté politiquement, tous respectent l'égalité des candidats durant leurs interventions. Cependant, en dehors des périodes électorales, les temps sont divisés en un tiers pour le gouvernement et les deux autres tiers aux formations politiques, y compris celles de la majorité, selon un principe d'équité : les résultats réalisés lors des dernières élections sont pris en compte pour déterminer les temps d'antenne. Par exemple, au regard des élections de 2022, le candidat E. ZEMMOUR a multiplié ses interventions et le CSA a demandé à ce qu'on les décompte de son temps de parole disponible puisqu'il est reconnu comme un politique national lorsqu'il n'était pas encore officiellement candidat. Suite aux précédentes périodes, qui se trouvaient ci-dessus dans cet article, définies par le CSA, les temps de parole à partir de mars ne sont décomptés que pour les candidats officiels aux présidentielles. ***Mais alors, comment est décompté le temps de parole du candidat président actuel?*** En effet, toutes ses interventions liés au gouvernement actuel, par exemple celles que nous avons pu observer nombreuses durant la pandémie du Coronavirus, ne sont pas comptées et il en va de même pour

la très prochaine présidence au Conseil de l'Union Européenne de la France et ainsi du président actuel qui aura une couverture médiatique plus conséquente.

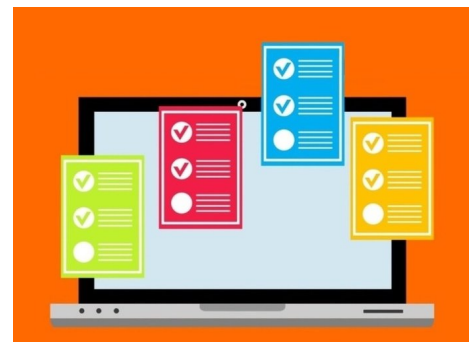
Au total, on peut constater une trentaine de médias télévisés qui sont concernés par la charte du CSA : les chaînes d'informations en continu, les chaînes généralistes et enfin les radios d'informations. Si tous ces médias ne respectent pas cette législation, quelles sanctions existe-il? Le CSA peut décider de punir la chaîne avec la suspension d'un programme, une réduction de sa durée ou encore une amende. Cependant, tout est mesuré et échelonné : tout manquement est signalé par une mise en demeure, la sanction n'est prononcée qu'en cas de récidive. Lors de la dernière présidentielle, Radio Classique avait écopé d'une mise en demeure pour avoir diffusé à deux reprises, durant la période de réserve, une chronique dans laquelle Luc Ferry, soutien de François Fillon, critiquait des propos tenus par Emmanuel Macron.

Les sondages des médias, quel est leur impact ?

Les sondages font aussi partie intégrante du processus électoral, il a pour but d'informer la population aussi bien que les candidats des taux de voix de ces derniers. On peut donc qualifier ces enquêtes de descriptives, souvent elles permettent d'appuyer des propos . Au fur et à mesure de chaque élection, en particulier des présidentielles, on a vu leurs nombres augmenter jusqu'en 2017 où le nombre était un record pour 560. C'est pour cela qu'une réglementation est de rigueur pour un événement aussi important.

Mais tout d'abord nous devons savoir comment sont créés ces sondages?

Le principe des sondages en France depuis la Seconde Guerre mondiale est celui des quotas, on interroge un nombre de personnes représentatifs de la société et on s'appuie sur les statistiques de l'INSEE. En effet, aucune loi ne contraint de devoir réaliser une enquête d'une manière précise, chaque média est libre d'utiliser un échantillon comme il le souhaite, de l'envoyer à tout type de citoyens etc. Au début des années 2000, c'était l'enquête par téléphone qui primait pourtant aujourd'hui, ce serait par internet que les sondages seraient envoyés pour toucher plus de citoyens et obtenir ainsi plus de réponses. Ces enquêtes soulèvent deux types de problèmes : le premier est celui du recours à des modes d'intéressement de l'enquêté pour le fidéliser : la gratification par des cadeaux divers (destinée à fidéliser l'échantillon) constitue un biais qui peut conduire à fausser la représentativité de l'échantillon ; le second est la technique même de l'informatique, plus utilisée par les strates les plus jeunes de la population, et qui écarte culturellement les plus âgées, alors que celles-ci constituent les catégories les plus participantes de l'électorat. En 2011, une loi interdit la gratification pour les



sondages ce qui résout notre premier problème. Cependant, c'est sur la diffusion que le contrôle est présent, aucune publication de résultat de sondage la veille et le jour même n'est autorisée. Cela n'empêche, en revanche, pas encore de truquer ces enquêtes par des questions orientées envers un parti en particulier et ainsi qui le favoriserait, les chiffres seraient donc faussés de plusieurs manières comme celles-ci.

Comment comprendre un sondage ?

Il faut savoir que les sondages sont représentatifs, ce qui veut dire qu'il faut prendre une marge d'erreur puisque on ne peut interroger la population entière. Par exemple, un candidat "A" a devancé un candidat "B" de 2% d'intentions de vote. La marge d'erreur est de 4%. On ne peut pas conclure que A ait un réel avantage sur B. De plus, plus on interroge un petit nombre d'individus et plus la marge d'erreurs sera grande.

Les résultats des sondages sont souvent mal interprétés. En effet, en plus de ne pas prendre en compte cette marge d'erreur qui est bel et bien existante, la population a tendance à croire que les enquêtes sont prescriptives et non descriptives. En aucun cas elles prédisent un avenir, un fait qui se déroulera de cette manière. C'est ici que l'on peut remarquer un impact important des médias sur le comportement électoral. Les citoyens, votent selon les chiffres qu'ils voient apparaître sur l'écran de leur télévision. Ainsi ils décident de voter pour tel candidat parce qu'ils veulent par exemple empêcher un autre de passer.

Les sondages en 2022

Il faut savoir que les enquêtes pour les présidentielles de 2022 ont été nombreuses et vont sans aucun doute dépasser celles de 2017 cependant, elles ont été réalisées de plus en plus tôt. Un candidat qui fait la une de tous les journaux depuis le début de décembre c'est Eric Zemmour. Avant même qu'il certifie aux médias qu'il se présenterait, il était inclus dans les sondages et possédait un fort taux qui s'approchait des 13% en été 2021. C'est ici qu'on peut voir une autre influence des sondages : l'alerte. En effet, voter pour une extrême droite encore plus radicale que le parti de Marine Le Pen envoie un message fort de mécontentement et des idées de questions et sujets à aborder pour journalistes.

Ainsi, les médias peuvent-ils réellement être neutre et ne pas impacter l'opinion publique ?

Le pluralisme des journaux et médias démontre une grande possibilité d'informations diverses, cependant, n'est-ce pas aussi le théâtre de prise de partie ? En réalité, les médias ne sont pas neutres, même s'ils sont soumis à une réglementation qu'ils respectent la plupart du temps, ils ont une orientation politique. Cela ne veut pas dire qu'ils n'invitent que des intervenants en faveur de leur parti politique pour les promouvoir ou bien des opposants pour pouvoir les

entacher, non. Cela veut dire que les sujets abordés, ou bien les questions sont subtilement tournées vers telle ou telle opinion, correspondent à un parti.

Par exemple, on retrouve *TF1* qui rassemble 67 % de téléspectateurs de droite dans l'échantillon et le JT de *M6*, 49 %. A l'inverse, le JT de *France 2* capte 51 % d'électeurs de gauche, tout comme le « 19-20 » de *France 3*, 51 %, et le « *Grand journal* » de Canal plus de 59 %.

Apparition de la télévision, un impact influant?

Cela a débuté en 1958, la télévision a donné les résultats des campagnes électorales ainsi que les résultats de présidentielles cependant, à cette époque peu de personnes y avaient accès c'est à dire un million. Pourtant, à partir des années 1960, la controverse connaît son paroxysme avec la crise constitutionnelle ouverte à l'automne 1962 par la décision du général de Gaulle de modifier la constitution pour faire élire le président de la République au suffrage universel. Le débat est alors quelque chose de très prisé qui commence dans les années 1970. En 1974, les élections sont marquées par un débat entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, les phrases choc qui sont alors prononcées, influent sur l'image du candidat car il réagit vivement face au candidat opposant.

Un impact sur qui ?

Les personnes aujourd'hui, qui ne sont pas encartés par un parti politique, ne sont pas fixes et se font une opinion à travers les informations qu'ils trouvent sur chaque candidat et programme. La première impression est toujours celle qui est la plus importante car c'est elle qui va donner une image précise dans l'esprit des individus de quel genre de personnes le candidat est. Ainsi, la télévision permet cette première impression plus facilement car ils s'invitent à la maison de chaque citoyen tous les soirs. Mais il est aussi difficile de faire bonne figure en permanence pour les candidats. C'est de cette manière que les individus décident de voter pour telle ou telle personne, de ne pas voter voire voter pour empêcher un candidat d'accéder au deuxième tour des présidentielles.

L'exemple des élections de 2007

En 2007, se joue les élections présidentielles avec encore de nombreux votants. A la fin du premier tour, c'est le candidat Nicolas Sarkozy pour le parti Républicain à droite avec 31,18% des voix et Ségolène Royal pour le Parti Socialiste à gauche avec 25,87% des voix qui sont sélectionnés pour le second tour. Cependant, un autre candidat qui arrive en troisième position avec 18,57% des voix attire l'attention. François Bayrou, partisan du centre, marque un grand nombre de voix que convoitent les deux premiers candidats. Ainsi, durant l'entre deux tours, la droite et la gauche tentent de convaincre les voix du centre de voter pour eux au deuxième tour.

Pour cela, ils vont faire appel au moyen le plus efficace pour s'adresser à la population : la télévision. A cette époque là, il faut savoir que les deux candidats, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, ont été les personnes les plus vues et entendus durant cette période. La télévision joue un

rôle en montrant cette gauche divisée et mal organisée et une droite unie et solidaire derrière un seul et même candidat. La socialiste ne reçoit l'aide sincère de personne alors que la droite fait tout pour mettre en avant leur candidat. En effet, Ségolène Royal s'est retrouvée seule à se défendre face à la droite qui soutenait tous leur candidat y compris ceux qui s'étaient présentés à l'élection primaire du candidat de droite. De plus, cette dernière a profité pour continuer sa campagne grâce au soutien de tout le parti dans les provinces et la France entière ce qui a largement fait du tort à la gauche.

La télévision montre ce qui intéresse le plus les français donc ce qui va donner naissance à une polémique. Elle va dévoiler au grand jour les vies de chacun des candidats, on apprendra les tensions dans le couple François Hollande et Ségolène Royal ce qui va montrer une image péjorative de Ségolène Royal aux militants centristes.

La relation médias et propriétaires

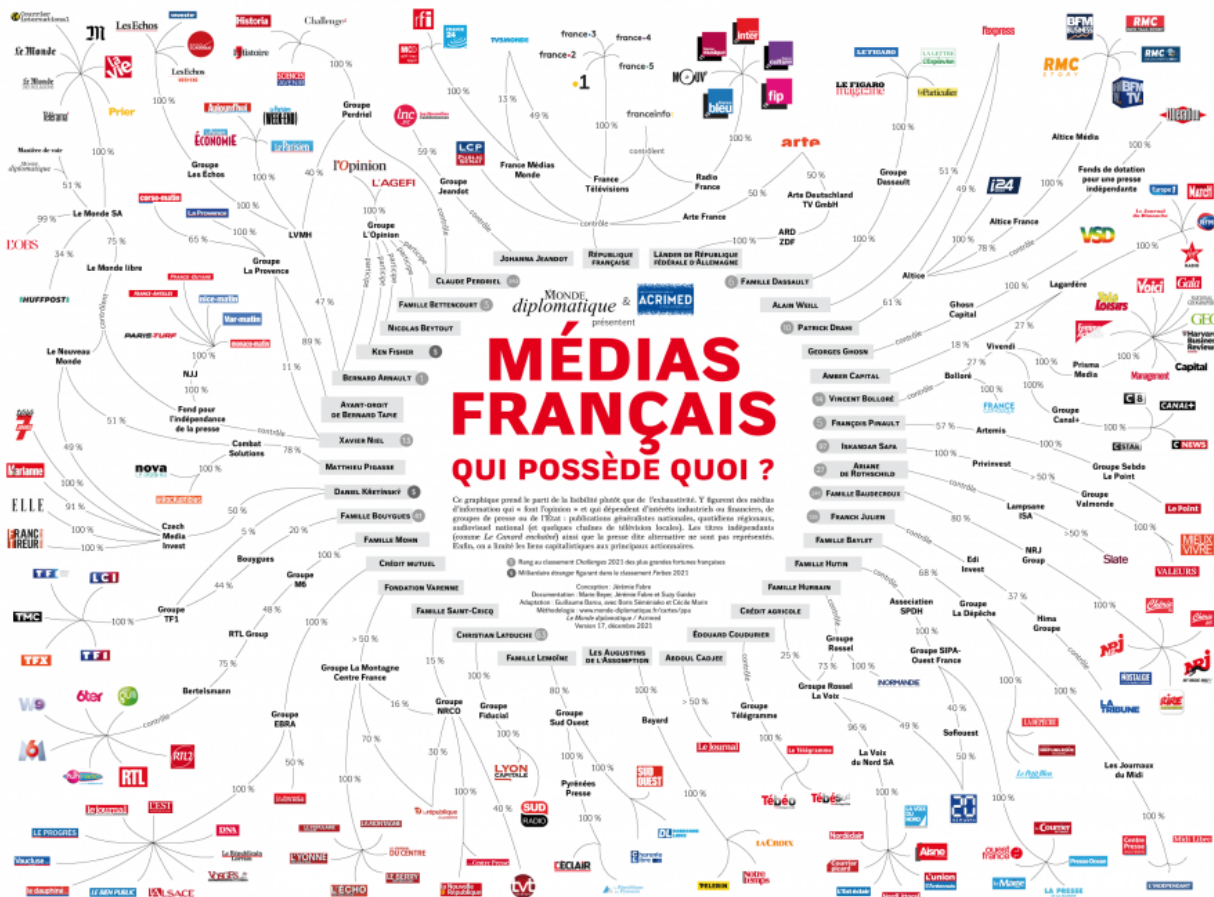
La relation entre les médias et leurs propriétaires est sans doute une des plus grandes raisons de l'empreinte politique sur un média. Les plus grands journaux en France sont la propriété de milliardaires, ou bien de familles influentes, de politiques, de l'Etat ou encore des grandes entreprises. Ils ont le contrôle sur tous les médias, ils font donc l'opinion selon les intérêts industriels ou financiers, de groupes de presse ou de l'Etat. Par exemple, on voit que toutes les chaînes de France télévision sont contrôlées par l'Etat, ou encore la famille MOHN qui possède entièrement le groupe de M6. Les membres de la famille Mohn possèdent 23 % et contrôlent un des plus grands groupes mondiaux d'édition et de médias, la société allemande Bertelsmann, fondée en 1835 par Carl Bertelsmann.

En plus de nombreux éditeurs, journaux, radios, et télévisions en Allemagne et à travers le monde, cette société possède les médias français :

- Groupe M6 1 : M6, W9, et 6ter ;
- RTL Group : RTL, RTL2, et Fun Radio ;
- Prisma Média : *VSD*, *Capital*, *Management*, et la version française de *Harvard Business Review*.

Ainsi, on peut voir que peu de médias sont donc réellement neutre puisque qu'ils sont la propriété de personnes ayant une grande influence et des intérêts divers. Cela explique donc les médias encartés subtilement d'un parti politique.

Il faut savoir que la France est à la 34ème place au classement mondiale de la liberté de la presse sur 180 pays. En effet, on sait que le projet de loi de sécurité globale, qui prévoit de limiter la diffusion d'images des membres des forces de l'ordre, fait partie des principales violations des droits de la presse dans l'hexagone. Cependant, le rang qui est assez loin des premiers pour un pays laïque, démocratique et libre d'expression mettant en avant les droits de l'homme, est aussi impacté par la propriété des médias par des familles politiques particulièrement. On ne peut donc retrouver que très peu de médias réellement neutre où les journalistes ne sont pas orientés politiquement.



Les réseaux sociaux : la communication des années 2000

Avec l'apparition des réseaux sociaux au XXI siècle, il est aujourd'hui devenu indispensable de ne pas être inscrit sur Facebook, Twitter, Instagram ou encore Snapchat. C'est eux qui ont le plus gros impact sur nos vies car ils permettent d'être directement en communication avec n'importe qui dans le monde, de suivre et donc avec un profil public, de se créer un nombre fidèle d'abonnés. C'est ainsi que les réseaux sociaux sont devenus un outil pour les élections. Les candidats se sont créés des comptes officiels publics qui leur permettent de faire leur campagne et de divulguer leurs avis sur l'actualité, de réagir, de commenter mais aussi d'annoncer des points de leurs programmes.

En effet, c'est le nouveau lieu de débat entre candidat qui se déroule en permanence par ailleurs car la seule réglementation existante face à ce tout nouveau média, c'est bien que la semaine précédent les élections, aucun candidat ne poste un scandale, une accusation ou quelque chose d'adversaire qui lui n'aurait pas le temps d'y répondre.

Les futures élections de 2022 sont, elles, envahies par ce nouvel outil. Bien avant que les campagnes officielles commencent, les débats, les sondages et surtout l'annonce officielle des candidatures, les potentiels candidats ont ouvert les hostilités sur les réseaux sociaux. Ainsi ils deviennent le théâtre de nouveaux scandales, débats et toutes sortes d'évènements chocs. C'est pour cela que pour cette campagne, le gouvernement va prendre d'autres directives car les Fake News sont de plus en plus présentes et comme nous l'avons vu en décortiquant la campagne du Brexit avec le premier ministre anglais actuel, une Fake news peut tout changer. En effet, durant la campagne anglaise, ceux qui étaient pour la sortie de l'UE ont utilisé une somme extrapolée qu'ils donneraient à l'Europe pour convaincre les habitants, pourtant ce chiffre était faux et aujourd'hui le Royaume-Uni est sorti de l'Union Européenne. C'est pourquoi, avec d'innombrables précautions, le gouvernement a mis en place en juillet dernier le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères (Virginum), rattaché au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Une équipe a été embauchée pour vérifier toutes les informations qui circulent, et supprimer celles qui s'avèrent être fausses. Une commission anti-Fake News doit rendre un premier rapport en décembre 2021.

CONCLUSION

Ce qu'il faut retenir c'est bien que les médias ont pour but initial d'informer la population des avancées des candidats dans les élections, en réalité, les individus peuvent être au courant du moindre faits et gestes des candidats. Cependant, cela a un impact très important sur le résultat des élections puisque, dans un premier temps l'image des candidats donnée grâce à télévision influent sur les candidats qui n'ont pas encore décidé qui ils allaient élire. Nous l'avons bien vu avec l'exemple des élections de 2007, de plus, les sondages sont interprétés de manière prescriptive ce qui fait que les individus votent contre un candidat par exemple pour éviter qu'il puisse passer. En réalité, la perte de la foi en la politique a impacté beaucoup de monde, la population est souvent déçue à cause des scandales qui éclatent grâce aux médias et ainsi de plus en plus d'indécis naissent. L'impact se fait sur ces personnes. Les nouveaux médias n'ont pas permis de redresser cela mais au contraire d'accentuer ce phénomène de scandale. Ainsi, les médias appuient la démocratie aujourd'hui car c'est bien toute la population qui décide et qui a le pouvoir, seulement, elle s'influence entre individus avec un flux, que sont les médias, plus important que le simple bouche à bouche de l'époque de la Grèce Antique. Cependant, nous devons faire attention car les médias sont la propriété de milliardaires et de grandes familles qui font passer leurs opinions politiques, ainsi cela porte la France à être le 34ème pays dans le classement mondial de la liberté d'expression, un des fondements de la démocratie.

On peut donc souligner une nette amélioration du processus des élections démocratiques pour donner le plus possible le pouvoir au peuple et la liberté de paroles. Cependant, on voit naître aussi un manque de neutralité encore à résoudre. Avec l'apparition de tous ces nouveaux outils, de nouvelles problématiques émergent aussi mais c'est cela que l'on appelle évolution et c'est en trouvant des solutions que nous tendons vers l'idéal démocratique que nous recherchons.

L'Abstention, le dernier parti politique le plus en vogue ?

Au fur et à mesure des années, un nombre a particulièrement augmenté au point de représenter la majorité aux élections présidentielles de 2017 en France. L'abstention est le nouveau parti le plus en vogue pour ceux qui ne se sentent pas représentés ou non concernés, ce qui est une majorité. En effet, pour ceux qui ne se retrouvent plus au travers d'un candidat se retrouve à ne plus aller voter pour la majorité et c'est aussi le cas pour ceux qui pensent ne pas faire partie de ceux qui doivent voter. Cette augmentation nette de l'abstentionnisme est en grande partie due aux médias.

Ces derniers mettent particulièrement en avant le nombre d'abstentions au dépend des votes blancs et nuls qui ne sont que très peu mentionnés. Les citoyens préfèrent donc ne plus aller voter puisqu'il semble qu'ils aient plus de voix en n'allant plus remplir leur devoir. Ici, au-delà de la question de l'impact des médias, on soulève une autre faille de notre système et ère démocratique. Les français ne se sentent plus représentés en politique, ils ne votent plus.

Sources :

<https://www.cairn.info/revue-humanisme-2014-4-page-29.htm>

[Histoire de la presse, des premiers journaux à nos jours \(gralon.net\)](#)

<https://www.letudiant.fr/boite-a-docs/document/l-engagement-des-citoyens-et-le-role-des-medias.html>

<https://www.csa.fr/Informer/Toutes-les-actualites/Actualites/Election-presidentielle-2022-le-role-du-CSA>

<https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2004-2-page-175.htm>

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel/la-reglementation-des-sondages-et-l-election-presidentielle>

<https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA>

<https://www.ladepeche.fr/2021/04/20/pourquoi-la-france-est-elle-le-34e-pays-du-classement-annuel-mondial-de-la-liberte-de-la-presse-9499222.php>